

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:  
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

## 9466 - Quel est le juste milieu en matière religieuse ?

---

### question

Qu'entend on par **juste milieu** en matière de religion ?

### la réponse favorite

Louange à Allah

Etre au juste milieu signifie en religion que l'on n'exagère pas au point de dépasser la limite établie par Allah et que l'on ne néglige pas (ses devoirs) de sorte à rester en deçà de la limite tracée par Allah le Très Haut, le Transcendant.

Etre au juste milieu, c'est s'accrocher à la conduite du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui). L'excès consiste à dépasser cette conduite. Et la négligence est de ne pas arriver à s'y conformer.

Voici un exemple : un homme dit : moi je voudrais animer la nuit en prière de sorte à ne plus goûter du sommeil car la prière fait partie des meilleurs actes cultuels. C'est pourquoi je préfère passer la nuit en prière.

Nous disons que celui-là a tort puisqu'il exagère dans sa pratique religieuse. Un cas analogue se produisit du vivant du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) lorsque des gens tinrent une réunion au cours de laquelle l'un d'eux dit : **désormais, je prierai et ne dormirai plus** . Un autre dit : **moi, je jeûnerai et n'y mettrai plus fin** . Un troisième dit : **Moi, je me passerai des femmes** . Quand le Messager (bénédiction et salut soient sur lui) en fut informé, il dit : **Qu'est-ce qui est arrivé à des gens au point de leur faire dire ceci et cela ? En réalité, je jeûne puis m'en abstiens. Je**

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

m'endors et cohabite avec mes femmes. Quiconque veut se passer de ma Sunna (conduite) n'est pas des miens .

Ces gens-là ont commis des excès en matière de religion et le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) les a dénoncés parce qu'ils voulaient se passer de sa Sunna qui consiste à alterner jeûne et rupture de jeûne, prière et repos, cohabitation avec les femmes (et d'autres activités).

Quant au laxiste, il est celui qui dit : » je n'ai pas besoin d'effectuer des prières surérogatoires. Je n'en fais pas puisque les prières obligatoires me suffisent ». Ensuite, il peut même se montrer négligeant dans l'accomplissement des prières obligatoires.

Quant au modéré, il est celui qui se conforme à la pratique du Messenger (bénédition et salut soient sur lui) perpétuée par les califes bien guidés.

Voici un autre exemple : trois personnes se trouvent en présence d'un homme pervers.

L'une d'elles dit : je ne salue pas cet homme pervers. Je le boycotte, m'éloigne de lui et ne lui parle pas .

La deuxième dit : moi, je l'accompagnerai, la saluerai et resterai souriant avec lui. S'il m'invite, je répons à son invitation puisque je la considère comme un homme pieux .

La troisième dit : je déteste cet homme pervers à cause de sa perversité, mais je l'aime aussi en raison de sa foi. Je ne le boycotterai que pour l'inciter à s'amender .S'il s'avère que le boycott ne l'amène pas à améliorer sa conduite ou s'il le rend plus pervers, dans ce cas, je ne le boycotte pas.

Nous disons que le premier est un extrémiste, le deuxième un laxiste et le troisième, un modéré du juste milieu.

Nous disons la même chose à propos des autres pratiques culturelles et à propos de la manière de traiter avec les hommes. Certains font preuve d'excès, d'autres de laxisme tandis que d'autres

# L'islam en questions et réponses

Superviseur général:  
Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

tiennent le juste milieu.

Voici un troisième exemple : voici un homme dominé par sa femme. Celle-ci le dirige comme elle l'entend. De sorte qu'il ne cherche plus à la détourner d'un péché ou l'encourager à se conformer à une vertu. Car elle le domine complètement.

Un autre homme traite sa femme avec un esprit de supériorité et fait peu de cas d'elle, comme si elle était une domestique.

Un troisième homme tient le juste milieu et traite sa femme conformément à l'ordre d'Allah exprimé en ces termes : **Quant à elles, elles ont des droits équivalents à leurs obligations, conformément à la bienséance.** (Coran, 2 : 228) et en vertu de la parole du Prophète : **Qu'un croyant ne déteste pas une croyante. Car s'il désapprouve un aspect de son caractère, il peut en approuver un autre** . Ce dernier est modéré, et le premier est un extrémiste et le deuxième un laxiste.